



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun



Surpoids et Obésité
Webinaire du 17 mars 2025

POURQUOI IL EST IMPORTANT DE SE PRÉOCCUPER DE CETTE QUESTION DE SANTÉ QU'EST LE SURPOIDS ?



- ★ Aider l'enfant à lutter contre le surpoids ou l'obésité : c'est important pour sa santé et son bien-être.
- ★ S'occuper du surpoids de l'enfant aujourd'hui, **c'est lui éviter des problèmes de santé plus graves demain.**

Aujourd'hui

Surpoids / obésité

Demain et plus tard

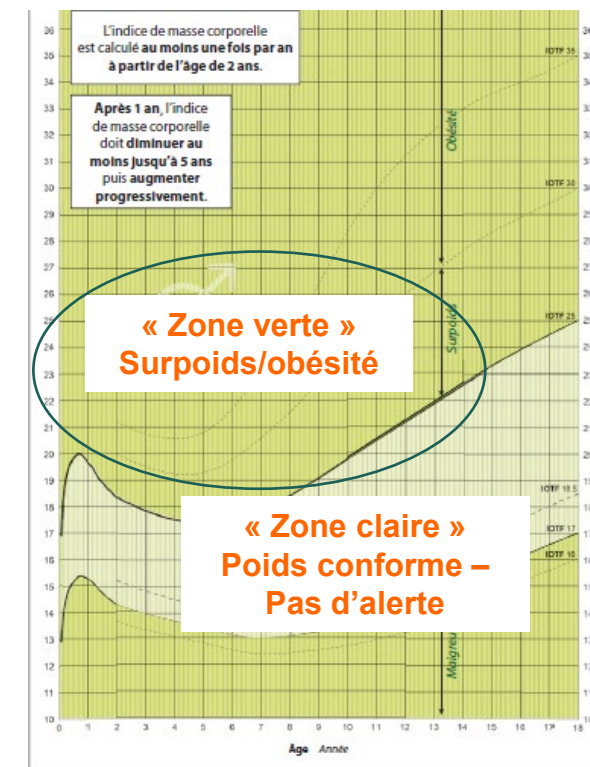
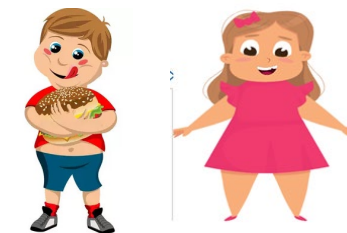
Problèmes physiques : troubles du sommeil, maladies respiratoires, maladies cardio-vasculaires, diabète, douleurs musculaires, problèmes de peau...

Problèmes psychologiques : moqueries, perte de confiance, isolement vis-à-vis des autres, ou encore mauvais résultats scolaires...

QUE VEUT DIRE ÊTRE À RISQUE D'OBÉSITÉ OU EN SURPOIDS ?



- ★ Lors de chaque consultation, le médecin note le poids et la taille de l'enfant sur la courbe de corpulence du carnet de santé.
- ★ Il vérifie que la courbe de corpulence de l'enfant poursuit sa route dans la « zone claire ».
- ★ Si, dernièrement, le médecin a repéré un risque d'obésité ou un surpoids chez l'enfant :
 - Cela veut dire que sa courbe de corpulence se dirige trop rapidement vers la « zone verte » (au dessus de la zone claire) ou qu'elle est déjà dans la « zone verte ».
 - Une prise en charge adaptée est nécessaire le plus tôt possible pour obtenir des résultats satisfaisants.



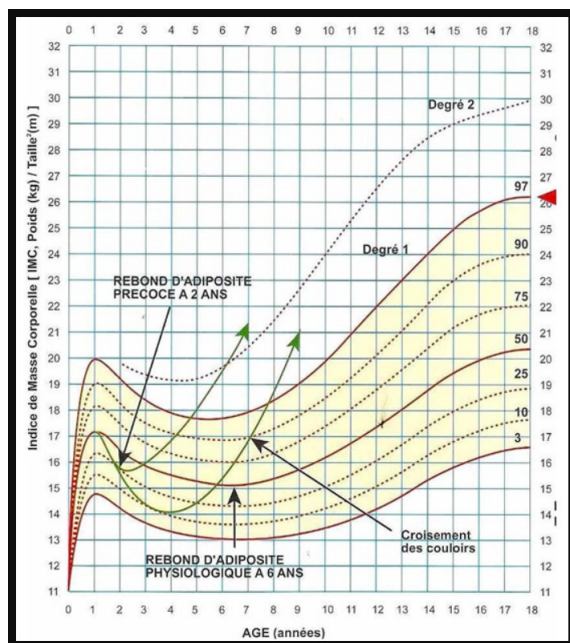
QUE VEUT DIRE ÊTRE À RISQUE D'OBÉSITÉ OU EN SURPOIDS ?



Dans le carnet de santé de l'enfant, il y a une courbe de poids qui sert de référence.
Lorsque l'enfant dépasse cette courbe, il est en surpoids ou en obésité

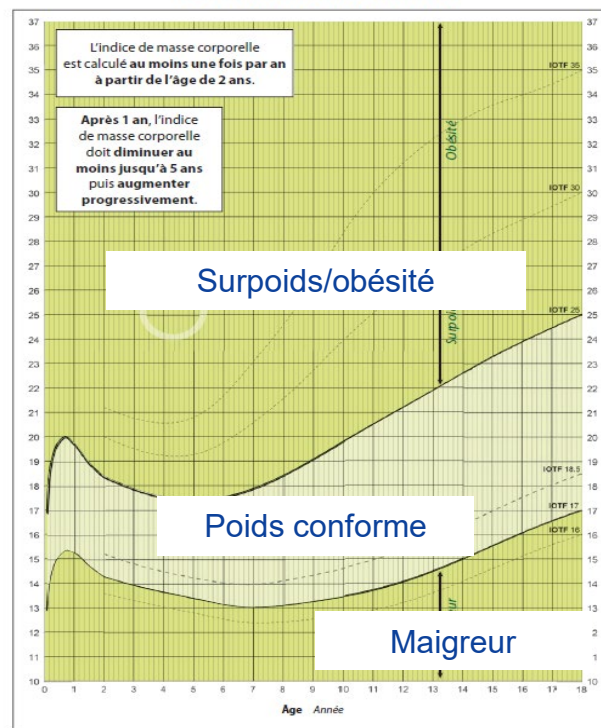
Cette courbe correspond à ce que l'on appelle
« L'indice de masse corporelle (IMC) » de
l'enfant.

La courbe sera différente selon qu'il s'agit
d'un garçon ou d'une fille.



INDICE DE MASSE CORPORELLE DES GARÇONS

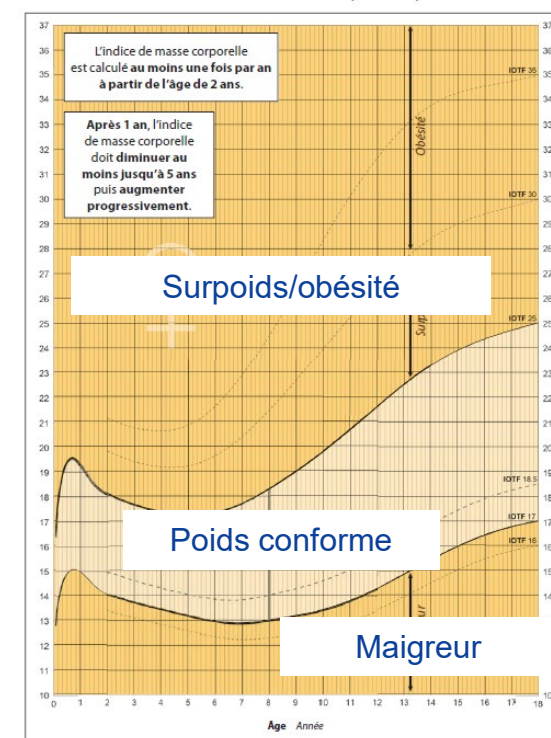
DE 1 MOIS À 18 ANS (KG/M²)



Après 2 ans : courbes de l'International Obesity Task Force (IOTF). Cole TJ, Lobstein T. Pediatric Obesity 2012.
Avant 2 ans : courbes actualisées d'enfants nés à plus de 2 500 g suivis par des médecins de France métropolitaine. Courbes AFPA - CRESS/INSERM - Compugroup Medical, 2016.

INDICE DE MASSE CORPORELLE DES FILLES

DE 1 MOIS À 18 ANS (KG/M²)

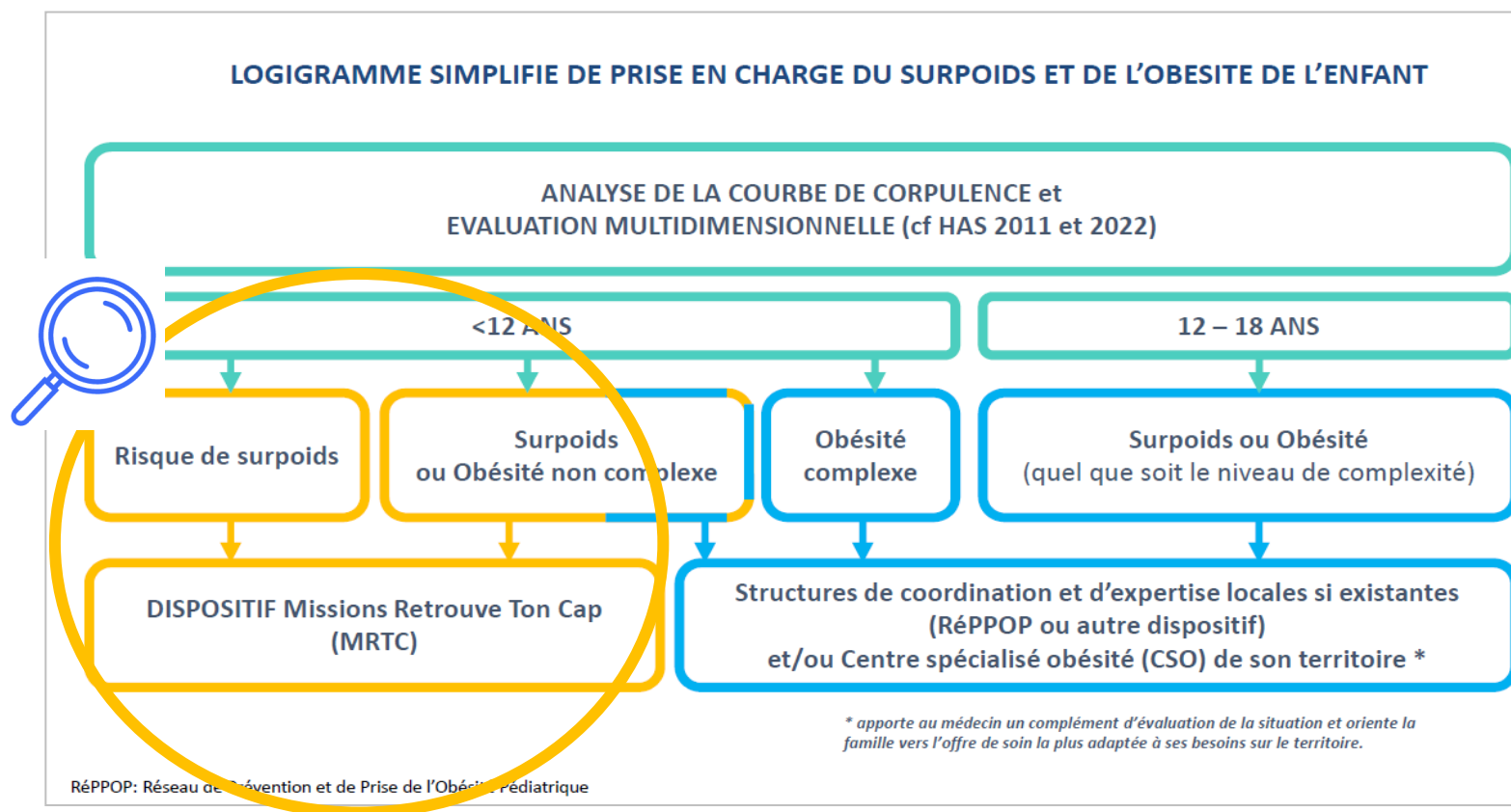


Après 2 ans : courbes de l'International Obesity Task Force (IOTF). Cole TJ, Lobstein T. Pediatric Obesity 2012.
Avant 2 ans : courbes actualisées d'enfants nés à plus de 2 500 g suivis par des médecins de France métropolitaine. Courbes AFPA - CRESS/INSERM - Compugroup Medical, 2016.

MISSION RETROUVE TON CAP : UN DISPOSITIF DE SANTÉ PUBLIQUE



- Un dispositif destiné à **prévenir le surpoids et l'obésité** de l'enfant au travers d'une prise en charge pluridisciplinaire
- Un dispositif **nouveau et complémentaire** qui doit s'articuler avec les autres offres de prise en charge existantes dans les territoires



MISSION RETROUVE TON CAP, C'EST QUOI EXACTEMENT ?



La mission pour aider les enfants de 3 à 12 ans face au surpoids



Enfants de 3 à 12 ans révolus, pour lesquels le médecin qui les suit a décelé un risque d'obésité, un surpoids ou une obésité commune non compliquée



Prise en charge pluridisciplinaire (accompagnement nutritionnel : diététique et activité physique, et accompagnement psychologique), précoce et adaptée aux besoins de l'enfant et de sa famille, sur prescription médicale



Prise en charge prescrite par le médecin de l'enfant (médecin généraliste, pédiatre, médecin de PMI, médecin scolaire)



Prise en charge mise en œuvre au sein de maisons de santé pluri professionnelles (MSP) ou de centres de santé (CDS) conventionnés par des professionnels de santé et psychologues exerçant au sein de ces structures ou ayant contractualisé avec elles: MSP et CDS doivent se référencer auprès de leur caisse d'Assurance maladie de rattachement



Dispositif pris en charge à 100% par l'Assurance maladie sur le risque, sans avance de frais pour la famille, ni dépassement d'honoraire

LES MODALITÉS POUR PRESCRIRE LA PRISE EN CHARGE

Prescription de la prise en charge

- **Soit** sur le **modèle de prescription dédié** mis à disposition **sur ameli pro** (les PMI n'ayant pas accès à ameli pro, le modèle sera envoyé par le DAM en format dématérialisé après la visite).
- **Soit** sur une **ordonnance classique en respectant les modalités de prescription**

Bilans

- Les bilans ne peuvent être **prescrits qu'une seule fois**
- Seul le **bilan diététique est prescrit systématiquement** pour l'entrée dans le dispositif
- Le médecin **peut prescrire d'emblée les 3 bilans OU le bilan diététique seul ou accompagné du bilan psychologique et/ou du bilan d'activité physique**

Séances de suivi

- Le médecin peut prescrire **une séquence de 6 séances de suivi et laisser la structure déterminer le type de suivi** lors de la réalisation des bilans initiaux
OU prescrire le type et le nombre de séances de suivi
- **Prescription de séances de suivi psychologique** : doit être précédée par la prescription d'un bilan psychologique
- **Renouvellement des séances de suivi** : via une nouvelle prescription. Modalité identique à celle de la prescription initiale.

- La structure échange avec le médecin pour compléter si besoin la prescription

Date :/...../...../

Nom-prénom du patient : _____

Date de naissance : _____

Âge : _____

Cachet du médecin

☐ Courrier joint à la prescription

Poids : _____ Taille : _____ IMC : _____

PRESCRIPTION INITIALE :

Bilans	Séances de suivi (6 séances maximum)
☐ 3 Bilans : diététique, psychologique, activité physique	☐ 6 séances de suivi (type à déterminer par la structure)
ou	ou
☒ Bilan diététique (systématique)	☐ Séances de suivi nutritionnel
☐ Bilan psychologique	Nombre : _____
☐ Bilan d'activité physique	☐ Séances de suivi psychologique
	Nombre : _____

RENOUVELLEMENT DES SEANCES DE SUIVI :

1 ^{er} renouvellement (6 séances maximum)	2 ^{ème} renouvellement (6 séances maximum)
☐ 6 séances de suivi (type de suivi à déterminer par la structure)	☐ 6 séances de suivi (type de suivi à déterminer par la structure)
ou	ou
☐ Séances de suivi nutritionnel	☐ Séances de suivi nutritionnel
Nombre : _____	Nombre : _____
☐ Séances de suivi psychologique	☐ Séances de suivi psychologique
Nombre : _____	Nombre : _____

Signature

N'oubliez pas de prendre le carnet de santé de votre enfant pour les rendez-vous dans la structure

BLOCS D'ORDONNANCE



1ÈRE DE COUVERTURE



MISSION RETROUVE TON CAP C'EST QUOI ?



★ Un accompagnement personnalisé, pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.



★ 3 bilans : diététique, psychologique et d'activité physique.



★ Des rendez-vous de suivi nutritionnel et/ou psychologique.

4ÈME DE COUVERTURE



Connaître les structures
référéncées MRTC sur
le département des
Pyrénées-Atlantiques
(64000 Pau et
64100 Bayonne)

Pour éviter l'obsolescence :

QR-code avec un
lien vers les
structures
référéncées sur
ameli.fr

CONTACTS

- BAYONNE : mrtc641@assurance-maladie.fr
- PAU : mrtc642@assurance-maladie.fr

Lien vers les BAL
générique de la
CPAM



BLOCS D'ORDONNANCE



INTÉRIEUR

UN DISPOSITIF POUR PRÉVENIR LE SURPOIDS ET L'OBÉSITÉ INFANTILE



EN QUOI CONSISTE CETTE OFFRE ?

Proposer une prise en charge précoce et pluridisciplinaire (diététique, activité physique, psychologique) sur prescription médicale, adaptée aux besoins de l'enfant et de sa famille.

La prise en charge est mise en oeuvre par des professionnels de santé et psychologues exerçant au sein de maisons de santé pluri-professionnelles ou de centres de santé référencés.

Ce dispositif est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, avec dispense d'avance de frais par la famille et sans dépassement d'honoraire.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les enfants de 3 à 12 ans révolus :

- en surpoids ou en obésité non complexe (IMC $\geq$ au seuil IOTF 25 ou au 97^{ème} percentile des courbes de corpulence françaises),
- et/ou présentant des signes d'alerte sur leur courbe de corpulence associés à un risque de développer un surpoids ou une obésité¹ :
 - un rebond d'adiposité précoce (avant 5 ans et particulièrement si avant 3-4 ans) ;
 - un changement rapide de couloir vers le haut sur la courbe de corpulence.

Une ascension continue de la courbe de corpulence (IMC) depuis la naissance requiert un avis spécialisé.

DE QUELLES PRESTATIONS PEUT BÉNÉFICIER UN ENFANT SUR 2 ANS ?

3 BILANS

-  1 bilan diététique systématique
-  1 bilan psychologique
-  1 bilan d'activité physique

6 SÉANCES DE SUIVI

- 6 séances de suivi nutritionnel et/ou psychologique
- Renouvelables 2 fois via une nouvelle prescription
- Le médecin peut prescrire une séquence de 6 séances de suivi et laisser la structure déterminer le type de suivi OU prescrire le nombre et le type de séances de suivi



Date :/...../.....

Nom-prénom du patient : Cachet du médecin :

Date de naissance : Âge :

Courrier joint à la prescription

Poids : Taille : IMC :

PRESCRIPTION INITIALE :

Bilans	Séances de suivi (6 séances maximum)
3 Bilans : diététique, psychologique, activité physique	6 séances de suivi (type à déterminer par la structure)
ou	ou
☒ Bilan diététique (systématique)	Séances de suivi nutritionnel
Bilan psychologique	Nombre :
Bilan d'activité physique	Séances de suivi psychologique
	Nombre :

RENOUVELLEMENT DES SÉANCES DE SUIVI :

1 ^{er} renouvellement (6 séances maximum)	2 ^{ème} renouvellement (6 séances maximum)
6 séances de suivi (type de suivi à déterminer par la structure)	6 séances de suivi (type de suivi à déterminer par la structure)
ou	ou
Séances de suivi nutritionnel	Séances de suivi nutritionnel
Nombre :	Nombre :
Séances de suivi psychologique	Séances de suivi psychologique
Nombre :	Nombre :

Signature :

N'oubliez pas de prendre le carnet de santé de votre enfant pour les rendez-vous dans la structure

50aine de
feuilles
thermocollés



MISSION RETROUVE TON CAP, C'EST QUOI EXACTEMENT ?



C'est un accompagnement personnalisé, pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

La famille n'aura rien à déboursier.

L'enfant pourra bénéficier de :

- ★ **3 bilans : diététique, psychologique et d'activité physique**
- ★ **Des rendez-vous de suivis nutritionnel et/ou psychologique**



Ces rendez-vous :

- ★ **ont été prescrits par le médecin.** Le médecin a adapté la prescription selon les besoins de l'enfant : écouter ses conseils permet d'aider l'enfant dès maintenant.
- ★ seront ensuite **réalisés par des professionnels compétents** (diététiciens, psychologues, infirmiers...) exerçant dans un centre ou une maison de santé.

A QUOI SERT CET ACCOMPAGNEMENT ?



Ces bilans et rendez-vous de suivi sont l'occasion de :

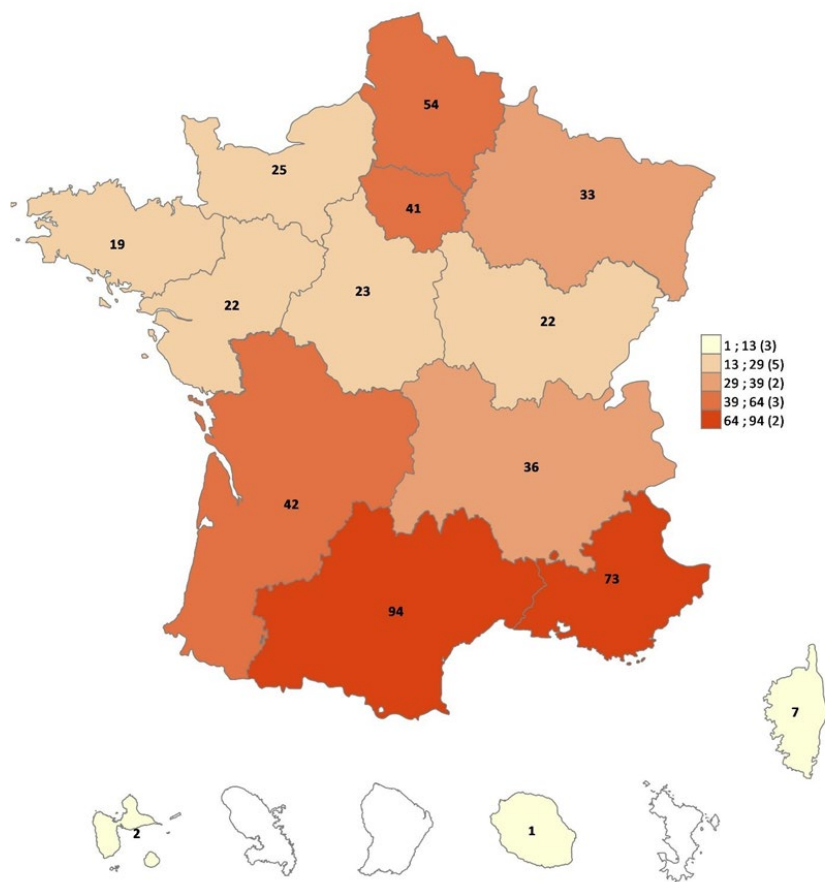


- ★ **faire le point sur le rythme de vie de l'enfant** : ses activités, ses habitudes alimentaires, son sommeil et son bien-être...
- ★ dans un **esprit bienveillant et sans jugement**, les **professionnels** donnent des conseils et astuces, et **accompagnent l'enfant et sa famille** à mettre en place des actions pour **aider l'enfant à grandir en bonne santé**
- ★ cet accompagnement proposé à l'enfant est aussi **un soutien pour les parents**
- ★ **l'objectif n'est pas que l'enfant perde du poids mais qu'il continue à grandir tout en gardant le même poids pendant un certain temps**. Ainsi, il ne maigrit pas mais il s'affine

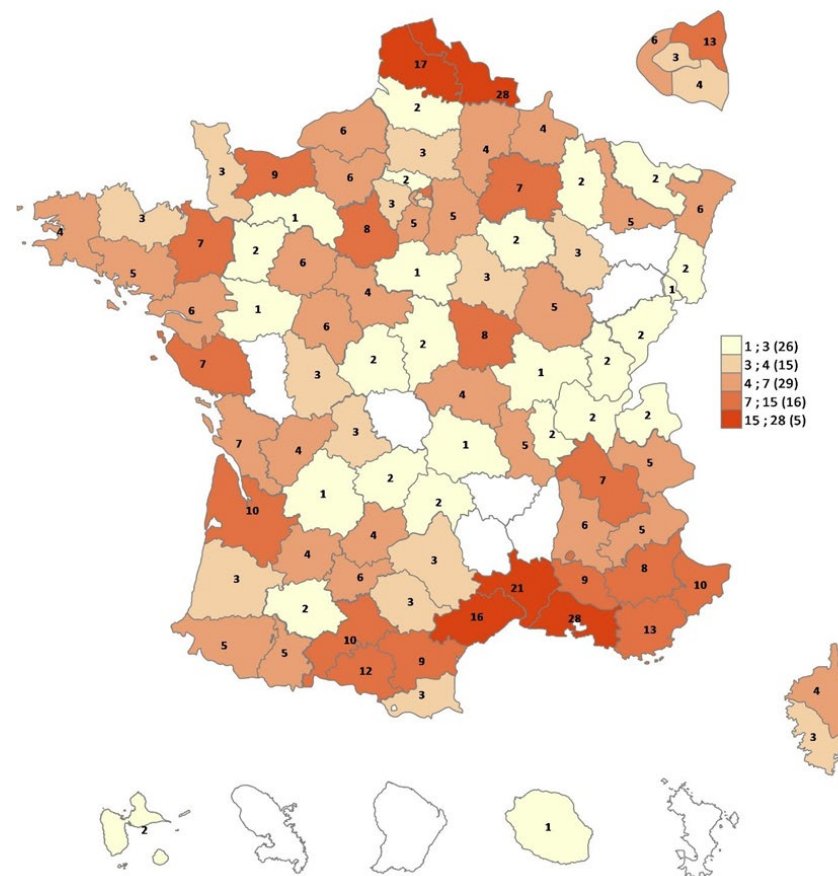
RÉPARTITION TERRITORIALE DES STRUCTURES REFERENCÉES

Au niveau national, à la mi-janvier, 494 structures étaient référencées sur le territoire : 437 MSP , 50 CDS, et 7 associations expérimentatrices;
En Nouvelle-Aquitaine, 42 structures étaient référencées.

Nombre de structures MRTC par région



Nombre de structures MRTC par département



VOS RESSOURCES ? VOS CONTACTS ?



👉 **Ameli.fr :**

« [Mission : retrouve ton cap](#) », un dispositif pour prévenir le surpoids et l'obésité infantile | [ameli.fr](#) | Médecin

👉 **Liste des structures :** [MRTC Liste à jour 241220.pdf](#)

👉 **Mémo d'aide à la prise en charge du surpoids et de l'obésité**



Votre Délégué d'Assurance Maladie